

Catégorie PsyEN et DCIO S4 UA : Anna Buccieri, Aude Rome, Catherine Remermier, Corine Tissier, Emmeline Rogier, François Bertaud, Géraldine Duriez, Sophie Verdier, Soraya Mahalaine

Contribution Thème B Fiche 2 et 3 :Invisibiliser, surcharger, sous-payer ou comment se débarrasser des PsyEN !

On savait que le pouvoir en place n'avait pas apprécié la création du corps unique de psychologues de l'éducation nationale, revendication du SNES-FSU depuis les années 70. Depuis 2017, il met donc tout en œuvre pour faire comme si ces personnels n'existaient pas afin de leur faire comprendre que l'avenir d'un·e psychologue doit se penser hors de l'École, dans le secteur privé libéral !

Rendre invisible l'apport des PsyEN :

- En créant des référents de toutes sortes, dont certains dans le cadre du Pacte, le MENJS crée de la confusion quant aux fonctions de chacun, découpe les élèves en tranches de problèmes et percute de plein fouet les missions des PsyEN et des DCIO.
- En confiant la prise en charge des difficultés psychologiques des élèves à des référents santé mentale formés en quelques jours, le MENJS invisibilise la professionnalité de celles et ceux qui sont formés pour prendre en charge les problématiques des adolescent·es dans leur globalité. De plus, il réduit l'évolution psychologique à la détection de signaux comportementaux systématiquement assimilés à une entrée dans des troubles mentaux.
- En ouvrant largement l'entrée à des organismes privés, souvent mandatés par les régions, qui offrent des services sur l'aide à l'orientation, le bien-être, l'écoute. Sans aucune évaluation ni prudence déontologique de la qualité des interventions, il livre les élèves captifs et toute une partie des missions des PsyEN au privé.

Surcharger jusqu'au burn out :

- En limitant le recrutement externe de PsyEN à 100 au niveau national il assume de ne remplacer que 10% des postes actuellement occupés par des non titulaires ou toujours vacants.
- En ne donnant pas les moyens aux personnels de remplir leurs missions, en continuant à organiser la fermeture des CIO dont les budgets sont sans cesse réduits il épuise les PsyEN et les DCIO.

Sous payer :

- En n'appliquant pas les engagements pris de l'alignement de l'indemnité de fonction des EDO sur celle des EDA en temps et en heures, en présentant comme une revalorisation l'éligibilité des PsyEN EDO à la prime REP + ,qui réduit au quart la prime forfaitaire touchée jusque-là, il méprise la difficulté de l'exercice dans ces établissements et fait grandir le sentiment de profonde injustice-
- En refusant d'appliquer la grille relative à l'avancement des personnels non titulaires dans certaines académies, il contribue au turn over et au manque d'attractivité de la profession.

Pour le SNES-FSU , l'avenir des PsyEN et des DCIO doit rester dans l'Education nationale ! Pour cela il faut des mesures urgentes.

- Recruter : Doubler les recrutements de PsyEN EDO pendant 5 ans
- Régler les contentieux sur les rémunérations :
 - pour les DCIO, augmentation de la NBI et de l'indemnité pour charges administratives,

- retour au versement forfaitaire pour le prime REP (100% de l'indemnité) et attribution de 75% de la prime REP+ dans toutes les académies,

-alignement complet et immédiat de l'indemnité de fonction des PsyEN-EDO sur celle des PsyEN-EDA.

-Refonte de la grille des PsYEN sur celle des agrégés pour tenir compte de leur niveau de qualification.